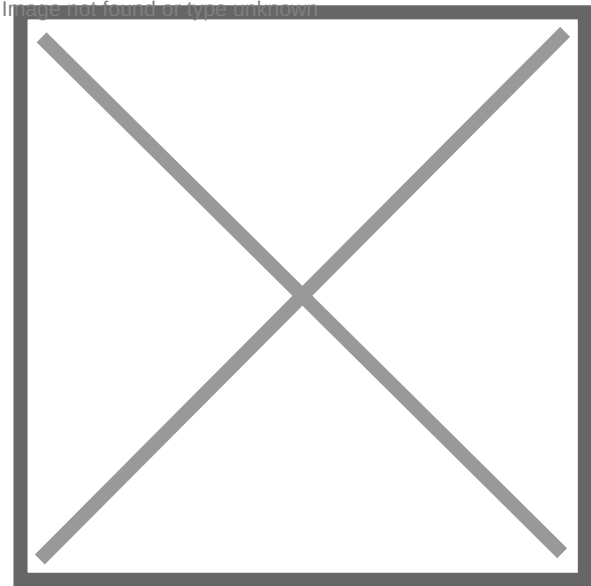




## Erreur de designation lors du dépôt au greffe

Par **beaba13**, le **12/11/2008** à **20:45**

J'ai fait poser une climatisation par une société spécialisée.Cette climatisation ne fonctionne pas correctement et fait un bruit sourd et dérangeant surtout la nuit.J'ai établi une demande de convocation au tribunal d'instance de ma ville.Or, je viens de recevoir de l'avocat de la société un document m'indiquant que j'ai omis d'indiquer le nom de la société (en effet je n'ai indiqué que le nom de l'artisan sur la déclaration au greffe)et que ma demande est infondée.II demande au tribunal ma condamnation à payer les frais d'avocat de la société.rnPouvez-vous me donner des conseils sur ce sujet.Que dois-je faire?Je n'ai pas les moyens de payer un avocat,je ne sais pas quoi faire.rnrnmerci  
très cordialement